

COMMISSION REGIONALE DES FINANCES

Réunion du 16 janvier 2018 à Bourgoin

Membres Présents :

Outre les membres de droit Marcel FERRARI (Président de la ligue), Jérôme VILLON (Directeur Général), Jean PFAENDER (Président de la commission), étaient présents Chantal FERRARI (Trésorier Général Adjoint), Philippe COLLARD (CTS), René GERGELE et François JOUSSE.

Xavier DEMAY (Trésorier Général) avait prévenu de son indisponibilité.

Ouverture de la séance prévue à 10h00

Début effectif retardé de vingt-cinq minutes, le temps que tous les participants soient arrivés et se mettent en place.

Les participants déclarés avaient reçu par e-mail, avant la tenue de la réunion, deux fichiers Excel, l'un recensant les recettes et dépenses enregistrées en comptabilité générale et le second présentant les mêmes données par postes de comptabilité analytique, pour l'analyse succincte des comptes 2017. La réunion avait surtout pour objet de présenter le budget prévisionnel technique des CTS.

Les comptes de l'exercice 2017 n'ayant pas encore été arrêtés, l'examen a uniquement porté sur les soldes des recettes et dépenses en comptabilité générale pour justifier les écarts éventuels avec le budget prévisionnel en fonction de recettes et dépenses connues mais non encore enregistrées.

Au titre des recettes et bien que cela n'apparaisse pas du tout dans les soldes des comptes 756 Licences et 756.9 Reversement sur licences, l'analyse du compte SIFFA montre que les prévisions ont été tenues : le solde net devrait ressortir, comme calculé fin 2016, à environ 400 k€.

A la clôture des comptes, les subventions tiendront compte des notifications avec des versements encore en partie à venir, avec un écart par rapport aux prévisions sans doute limité à environ 30 k€.

Jérôme VILLON fait par ailleurs état de recettes commerciales encore à inscrire après une répartition 2017 / 2018.

Côté dépenses, malgré une sous-estimation des frais de personnel et l'absence dans les comptes d'une partie des frais de stage, d'importantes économies sur les budgets prévus en hébergement/ restauration et en transport/déplacements semblent à présent certaines.

Globalement le budget prévu devrait donc être respecté, sans que l'importance du bénéfice puisse être correctement évaluée à ce stade.

Comme annoncé, Philippe COLLARD a présenté en les commentant les éléments chiffrés du budget prévisionnel technique élaboré par les CTS. Un fichier Excel a été transmis en séance aux participants pour leur permettre de suivre la démarche.

La séance est levée à 12h45, après avoir fixé la date de la prochaine réunion au **12 février 2018 à Bourgoin**. Xavier DEMAY devrait être présent sur place pour la mise en forme définitive (ou approchée) du budget prévisionnel. Pour se donner un peu plus de temps, la réunion débutera à **9h30**